

Marie Arena, députée européenne

«La droite européenne pleure devant le Dr Mukwege, mais après...»

INTERVIEW
VINCENT GEORIS

Marie Arena est déçue. Et en colère. La députée socialiste (S&D) sort la mine sévère de la commission du commerce international du Parlement européen. Les conservateurs (PPE), rejoints par les libéraux (ALDE) et la députée d'extrême-droite Marine Lepen, viennent tout juste de remporter un vote qui affaiblit le projet de règlement sur la traçabilité des minerais issus des zones de conflits.

Les minerais de sang, dont le trafic sert à alimenter les guerres en Afrique centrale, sont indispensables à l'industrie électronique. L'Europe veut bannir ces minerais «sales» du commerce international. Mais elle est divisée sur la manière de faire.

Le PPE veut mettre en place une traçabilité volontaire, dans laquelle les entreprises auront le choix d'identifier, ou non, l'origine «propre» des minerais servant à produire les GSM, tablettes et écrans plats. Seules les fonderies devront certifier l'origine des minerais.

Le S&D et les «verts», par contre, plaident pour une traçabilité obligatoire à tous les niveaux de la chaîne, des fonderies aux entreprises d'électronique. Cette position est celle de la société civile congolaise et du célèbre Docteur Mukwege, le médecin qui opère les femmes victimes de viols lors de ces conflits.

Le Parlement est divisé, même au sein des partis. Le vote d'hier va à l'encontre d'un autre, celui de la commission développement, où des députés libéraux et du PPE... ont soutenu la position des socialistes et des écologistes.

Le vote final aura lieu en séance plénière en mai prochain. D'ici là, la bataille risque de faire rage dans les couloirs du Parlement.

Quelle est votre impression après ce vote?

C'est très décevant. Tout cela prouve combien l'Europe est à la traîne de l'éthique économique. Je suis déçue

parce que je croyais que le Docteur Mukwege et la société civile avaient été entendus par tous les groupes politiques. Ils auraient pu humaniser la réglementation. Malheureusement, les PPE et libéraux à la commission du commerce international sont des durs de durs. Cette humanité-là n'est pas dans leur disque dur.

Vous revenez du Congo. Le lien entre les minerais de sang et les massacres est-il évident?

Oui. Et pas qu'avec les massacres. Mais avec tous ceux qui se font payer par les entreprises, les rebelles, les trafiquants, les politiciens corrompus... Il faut arrêter de dire qu'on est pour la démocratie et, en même temps, avoir des entreprises occidentales en Afrique, telles que Banro (NDR: une entreprise aurifère canadienne), qui font tout et n'importe quoi. Le discours de Louis Michel et de toute la bande qui scandent pour la démocratie dans ces pays, et appellent à arrêter de violer les femmes, mais qui ne sont pas capable d'agir et d'adopter une législation utile quand il le faut... moi, j'en ai marre.

Pourtant, des députés libéraux et PPE ont soutenu votre position dans une autre commission...

Oui, et ça, c'est positif. Cela montre que certains députés proches des entreprises parviennent à faire de l'économie éthique. Peut-être parviendra-t-on à obtenir leur soutien lors du vote en séance plénière.

Qu'allez-vous faire d'ici la séance plénière?

Combattre les hypocrisies. Quand la députée libérale Marielle De Sarnez affirme que sa proposition répond à l'exigence posée par le docteur Mukwege, c'est du mensonge. En politique, il faut assumer ses choix. Soit on prend une mesure efficace et contraignante, soit on ne fait rien. Mais dans ce cas, il faut arrêter de pleurer les victimes. Mme De Sarnez

essaye de faire les deux. Elle trouve qu'un règlement établissant la traçabilité n'est pas mal, mais en même temps, il ne faut pas qu'il embête ceux qui font du business. C'est aussi un mensonge à l'égard des entreprises, car ils vont faire peser le poids de la législation sur les épaules des fonderies.

Que va-t-il se passer pour les fonderies?

Les 19 fonderies européennes représentent 5% du marché mondial. Si vous introduisez une exigence qui n'est applicable qu'à elles seules, elles vont perdre le marché face à la concurrence. Tout un secteur risque d'aller à sa perte à cause d'une réglementation qui, sur le terrain, ne sera même pas efficace. Ce qui est sur la table est catastrophique pour l'économie et pour les gens.

En quoi le système obligatoire est-il positif pour les entreprises?

Le premier objectif, c'est de protéger les gens. Régler les conflits. Les Nations unies ont prouvé le lien entre l'exploitation des minerais et les crimes commis en Afrique centrale. Après, il faut se demander quel est le meilleur règlement pour solutionner cela sans nuire aux entreprises. Pour nous, le seul moyen d'être efficace, pour les gens comme pour les entreprises, est de mettre en place une traçabilité contraignante qui évite les distorsions de concurrence sur toute la chaîne, de l'extraction à la production. Le système obligatoire aura aussi un effet d'entraînement sur les grands groupes, ce qui évitera de pénaliser les PME.

Les Etats-Unis ont choisi un système obligatoire. L'Europe ne risque-t-elle pas d'être en retrait avec l'option volontaire?

Exactement. D'ailleurs, notre position sur ce dossier est la même pour le TTIP. Nous ne sommes pas opposés aux échanges économiques, pour autant qu'ils soient éthiques et moraux. Mais que veulent le PPE et l'ALDE? La droite pro-business européenne pleure devant le Docteur Mukwege quand il vient au Parlement,

mais après, c'est autre chose...

Allez-vous tenter de négocier un compromis avec le PPE d'ici la séance plénière?

Oui, mais de personne à personne, à la recherche des humanistes. Je ne peux pas imaginer que des députés au PPE ne comprennent pas le lien qui existe entre l'éthique et l'économie.

CV EXPRESS

Marie Arena est **députée européenne depuis mai 2014**. Née en 1966, elle est diplômée en sciences économiques des Facultés universitaires catholiques de Mons. Elle démarre sa vie professionnelle au sein du Forem, avant de devenir en 1999 **conseillère du ministre de l'Emploi Michel Daerden** au gouvernement wallon. En 2000, elle reprend ce **poste ministériel**. En 2003, elle devient **ministre fédérale de la Fonction publique**. En 2004, elle est nommée au poste de **ministre-président du gouvernement de la Communauté française**. De 2008 à 2009, elle est **ministre de l'Intégration sociale et des pensions**.